

# COMMUNE de CAUMONT-sur-AURE

## Compte rendu de la séance du conseil municipal du 11 avril 2022

L'an deux mil vingt-deux, le onze avril, à dix-neuf heures, les membres du conseil municipal, dûment convoqués, se sont réunis à la mairie sous la présidence de Christophe LE BOULANGER, maire.

Date de convocation : 31 mars 2022.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés à la porte de la mairie le 31 mars 2022.

Membres en exercice	23
Membres présents et représentés	19
Quorum (8) 1/3 des membres	Atteint
Membres absents et excusés	4
Membres ayant donné pouvoir	2

**Membres présents** : BEZIERS Jean-Marie, BOUVIER Corinne, BROUILLARD Jean-Luc, DUVAL Estelle, GENNEVIEVE Michel, JUEL Madeleine, LARUE Serge, LAURENT Gilles, LEJEUNE Michel, LESENECHAL Marie-Josèphe, MAHE Roger, PERALDI Sandra, PORET Michel, ROHAUT Thierry, TANNEUR Claire, VAUGELADE Martine.

**Membres absents** : DESFAUDAIS Prisca, HYAU Samuel, MOREAU Bérengère et THOMAS Jean-Paul

**Membres excusés** : NEANT

**Membres ayant donné pouvoir** : LEPREVOST Carine à VAUGELADE Martine, HANICOT Nathalie à GENNEVIEVE Michel

**Secrétaire de séance** : DUVAL Estelle

### Approbation du compte rendu de la réunion du conseil du 14/03/2022

Observations du conseil : NEANT

Compte rendu approuvé par les membres présents lors de la séance du 14/03/22.

### Ajout points à l'ordre du jour

Le maire sollicite l'autorisation d'ajouter le point suivant à l'ordre du jour :

- Renouvellement du prêt relais Lotissement rte de Torigni (actualisation de la proposition)
- Désaffectation et aliénation des parties restantes du chemin rural dit de La Vitardière à Livry (unité de mesure erronée)

**Décision du conseil** : Adopté à l'unanimité.

### Administration générale

#### 1. Approbation du rapport de CLECT

*Ce rapport a été préalablement transmis aux conseillers municipaux.*

Il est demandé au conseil municipal de bien vouloir :

- Approuver le rapport de la CLECT en date du 8 mars 2022 tel que présenté en annexe ;
- Autoriser M. le Maire à effectuer toutes les démarches utiles et nécessaires en vue de l'application de la présente délibération et à signer tout document se rapportant à cette affaire.

**Décision du conseil** : adopté à l'unanimité.

#### 2. Encaissement chèque

Le conseil municipal, à l'unanimité, autorise le maire à encaisser le chèque suivant :

- 157,31€, émis par la SAUR, 69578 LIMONEST, en remboursement d'un trop versé sur une facture d'eau.

**Décision du conseil** : adopté à l'unanimité.

### Budget

#### 3. Taxes directes locales 2022

Le conseil municipal, après en avoir délibéré,

**Décide** de ne pas augmenter les taux d'imposition et de fixer les taux d'imposition des taxes directes locales pour l'année 2022 comme suit :

- **Taxe foncière sur les propriétés bâties** : 43,05%
- **Taxe foncière sur les propriétés non bâties** : 23,81%

**Décision du conseil** : adopté à l'unanimité.

#### 4. Subventions versées aux associations 2022

Vu les demandes de subventions des associations adressées en mairie pour l'exercice 2022,

Vu l'avis de la commission en date du 09/03/2022,

Considérant que :

- Gilles LAURENT, ne prend pas part au vote de la subvention versée à l'association « Les Randos Caumontaises,
- Michel LEJEUNE, ne prend pas part au vote de la subvention versée à l'association « Comité Foire et salon »,
- Sandra PERALDI, Marie-Josèphe LESENECHAL et Estelle DUVAL ne prennent pas part au vote de la subvention versée à l'association « Jumelage Uffculme »,
- Madeleine JUEL, ne prend pas part au vote de la subvention à l'association « ADL ».

Subventions accordées aux associations au titre de l'exercice 2022 :

Associations	Subventions accordées	Vote
Amicale des Pêcheurs de la Drôme	200,00	19 pour - 0 contre 0 abstention
Association Culturelle du Caumontais	500,00	19 pour - 0 contre 0 abstention
Association des Parents d'Elèves Caumont-l'Eventé	500,00	19 pour - 0 contre 0 abstention
Association ADL	400,00	18 pour - 0 contre 0 abstention
Chœur de l'Or Bleu	300,00	19 pour - 0 contre 0 abstention
Club du 3ème âge	200,00	19 pour - 0 contre 0 abstention
Collège Les Sources d'Aure - Séjours linguistiques	800,00	19 pour - 0 contre 0 abstention
Comité Animation Foire et Salon	2500,00	18 pour - 0 contre 0 abstention
Comité des Fêtes	2300,00	19 pour - 0 contre 0 abstention
Coopérative Ecole Elémentaire (transport)	6000,00	19 pour - 0 contre 0 abstention
Don du Sang	200,00	19 pour - 0 contre 0 abstention
Gymnastique Volontaire	300,00	19 pour - 0 contre 0 abstention
Jumelage Uffculme	1000,00	16 pour - 0 contre 0 abstention
Les Randos Caumontaises	200,00	18 pour - 0 contre 0 abstention
Les Francas du Calvados – Objectif Neige	1900,00	19 pour - 0 contre 0 abstention
Les Francas du Calvados	135000,00	19 pour - 0 contre 0 abstention
Les Francas du Calvados – Adhésion 2022	310,00	19 pour - 0 contre 0 abstention
Anacrouses	4000,00	19 pour - 0 contre 0 abstention
UNC Livry	150,00	19 pour - 0 contre 0 abstention
Gym d'Aure	300,00	19 pour - 0 contre 0 abstention
Les Amis du Val d'Aure	200,00	19 pour - 0 contre 0 abstention
Les Danseurs Eclivernois	200,00	19 pour - 0 contre 0 abstention
CCAS	12000,00	19 pour - 0 contre 0 abstention
<b>TOTAL</b>	<b>169460,00</b>	

**Décision du conseil** : adopté à l'unanimité.

## 5. Vote des budgets primitifs 2022

Le maire présente les propositions pour les budgets primitifs 2022 de la commune qui s'équilibre en dépenses et en recettes comme suit :

### Budget principal de la commune

Dépenses et recettes de fonctionnement	:	3 070 499,39 €
Dépenses et recettes d'investissement	:	3 125 759,04 €

### Budget annexe assainissement

Dépenses et recettes de fonctionnement	:	295 549,74 €
Dépenses et recettes d'investissement	:	72 147,26 €

### Budget annexe lotissement rte de Torigni

Dépenses et recettes de fonctionnement	:	244 204,23 €
Dépenses et recettes d'investissement	:	309 900,00 €

### Budget annexe lotissement rue Thiers

Dépenses et recettes de fonctionnement	:	93 037,00 €
Dépenses et recettes d'investissement	:	92 527,00 €

### Décision du conseil :

#### Budget primitif 2022 de la commune :

Adopté à l'unanimité par : 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

#### Budgets primitifs annexes 2022 :

- **Assainissement** : adopté à l'unanimité par : 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.
- **Lotissement rte de Torigni** : adopté à l'unanimité par : 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.
- **Lotissement rue Thiers** : adopté à l'unanimité par : 19 voix pour, 0 voix contre et 0 abstention.

## Affaires scolaires

## 6. Désaffectation de l'école de Livry

Vu la délibération N°D2021\_11-128 du 08 novembre 2021,  
Vu l'avis favorable de Madame l'Inspectrice d'académie, Directrice académique des services de l'Education nationale du Calvados, sollicitée par Monsieur le Préfet du Calvados par courrier en date du 16 février 2022,

Décision du conseil : décide la désaffectation de l'école de la commune déléguée de Livry à compter du 1<sup>er</sup> mai 2022. Adopté à l'unanimité.

## 7. Projet de fusion des écoles élémentaire et maternelle

La fusion de deux écoles correspond à leur réunion en une structure unique.

Une décision de la commune concernée est nécessaire dans tous les cas. Toutefois, dans la mesure où la réunion des deux écoles implique la suppression d'un emploi de directeur ou de directrice, une telle décision ne peut être prise qu'en étroite concertation entre la Directrice d'Académie des services de l'éducation nationale et la commune.

Une information a également été donnée aux conseils d'école de la maternelle et de l'élémentaire.

La directrice académique des services de l'éducation nationale a émis un avis favorable à cette proposition de fusion.

Cette fusion serait effective à compter de la rentrée scolaire de septembre 2022 sous réserve de la décision de Madame l'Inspectrice d'académie, Directrice académique des services de l'Education nationale du Calvados.

Décision du conseil : adopté à la majorité des voix, par 10 voix pour ; 7 voix contre et 2 abstentions,

M. BROUILLARD : regrette l'absence de projets pédagogiques et redoute une disparité en les deux écoles.

## Développement économique/Communication

### 8. Compte rendu

Exposé de Mme PERALDI, conseillère municipale.

**A partir de maintenant jusqu'à la fin d'année scolaire** : l'APE organise la collecte des papiers (pour le renouvellement des livres de la bibliothèque de l'école) – A déposer dans les deux cours des écoles.

**Du 2 au 30 avril** : exposition du mois à la micro-folie : œuvres de Patrick THOMÉ – rencontre avec l'artiste le 30 avril à 14h30.

**22 avril** : Conseil Municipal Des Jeunes à 17h30.

**24 avril** : deuxième tour des élections présidentielles.

**22-23 avril** : Salon de l'habitat à Villers-Bocage.

**Du 4 au 28 mai** : exposition du mois à la micro-folie : hommage à Jacques CHESNEL – 7 œuvres de l'artiste seront exposées.

**6 mai** : Conférence sur les bains de mer et convenances de l'antiquité à nos jours. Micro-Folie à 20 heures.

**15 mai** : Barbecue organisé par le Comité de jumelage anglais – UFFCULME – SDF La Vacquerie.

#### **RAPPEL - INFO :**

Recrutement d'un service civique pour aider à la mise en place de la micro-folie (jeune de 16 à 25 ans).

Appel aux bénévoles pour le fonctionnement de la médiathèque et la micro-folie : candidater : [mediatheque@caumont-sur-aure.fr](mailto:mediatheque@caumont-sur-aure.fr)

## Urbanisme/Patrimoine/Défense incendie

### 9. Aménagement des 4 cimetières – Finalisation du projet

Sujet reporté, sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil.

### 10. Borne incendie Maison France Services

Sujet reporté, sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil (en attente devis SAUR).

#### **Observations du conseil :**

M. PORET : charge M. MAHE de contacter le SDIS pour avoir leur avis sur l'implantation du poteau incendie destiné à protéger la Maison France Services.

## Association

### 11. Organisation du forum des associations du 07/09/22

Sujet reporté, sera inscrit à l'ordre du jour de la prochaine séance du conseil.

## Travaux – Personnel - Thierry ROHAUT

### 12. Mise aux normes électriques de la cuisine de la salle des fêtes de La Vacquerie

Le maire présente au conseil le devis établi par l'entreprise BECEL Electricité à Caumont-l'Eventé, pour la mise aux normes électriques de la salle des fêtes de la commune déléguée de La Vacquerie, pour un montant de **6 190,00€ HT, soit 7 428,00€ TTC**.

Ce devis comprend la dépose de l'ancienne installation et la mise en sécurité.

**Décision du conseil** : adopté à l'unanimité.

## Intercommunalité

### 13. Compte rendu

Exposé de Mme BOUVIER Corinne, conseillère municipale.

Informations

**Enfance et jeunesse**

- 1) Ecole de Livry : Projet de Caumont d'y installer : Accueil de loisirs et Associations locales  
Des études sont en cours.
- 2) Festival « Pour bercer l'imaginaire » qui se déroulera du 16 au 20 mai 2022.
- 3) Fête du jeu le 21 mai 2022 à la ferme D'jo.

**Service technique**

PSLA de Caumont, dont l'ouverture est prévue en juillet 2022, a vocation à accueillir 13 praticiens.

Délibérations

**Ressources financières**

Présentation et vote de l'ensemble :

- des comptes de gestions 2021 des budgets annexes et principal.
  - des budgets primitifs 2022 des budgets annexes et principal.
  - des comptes administratifs 2021 des budgets annexes et principal.
- Validation de la taxe GEMAPI.

**Prospective animation territoriale**

Approbation de l'avenant du CRTE (Contrat de Relance et de Transition Ecologique).

**Ressources humaines**

Créations d'emplois :

- un instructeur du droit des sols,
- un agent d'exploitation des équipements intercommunaux,
- un directeur de pôle administration générale,
- un gestionnaire RH.

**Cadre de vie**

Les subventions sportives ont été accordées.

**Enfance et jeunesse**

Attribution des subventions 2022.

**Culture**

Sollicitation de l'EPFN (Etablissement Public Foncier Normandie) pour un projet d'aménagement dans le secteur de Villers-Bocage afin d'y implanter un site à vocation culturelle et économique.

**Environnement**

Validation de l'adhésion de Pré-Bocage Intercom de lutte contre les frelons asiatiques.

**Citoyenneté – Sandra PERALDI**

**14. Préparation des repas des aînés**

Exposé de Mme PERALDI, conseillère municipale.

**Dates à retenir :**

- Repas des aînés de La Vacquerie : [ ]/09/2022 (jour à déterminer)
- Repas des aînés de Livry : 09/10/2022
- Repas des aînés de Caumont-l'Eventé : 27/11/2022

**Observations du conseil :**

M. BROUILLARD : les aînés de la commune déléguée de La Vacquerie ayant été privés de repas l'an dernier, il émet l'idée de leur offrir une compensation dont la nature reste à déterminer. **A suivre.**

**15. Renouvellement du prêt relais rte de Torigni**

Considérant qu'un emprunt ne peut être décidé sans le vote préalable du Budget Primitif, il n'est possible d'engager le dossier et figer les conditions valables 15 jours, par conséquent il y a lieu de reprendre une délibération (délibératin intiale N° 2022\_02-012 du 15/02/2022).

Le maire présente au conseil municipal la nouvelle proposition de financement transmise par la Caisse d'Epargne pour la réalisation des travaux de viabilisation de la dernière tranche du lotissement rte de Torigni – Place de l'ancienne gare à Caumont-l'Eventé, pour rappel le montant demandé était de 154 900€.

- Prêt relais à taux fixe
- Montant : **155 000€**

- Durée : **1, 2 ou 3 ans**
- Taux : **0,87%** (pour une durée de 2 ans)
- Frais de dossier : Exonération
- Commission d'engagement : **155€**
- Modalité de remboursement : in fine
- Paiement des intérêts : trimestriel
- Classification Gissler : 1A
- Versement des fonds : **dès le vote du BP 2022.**

**Décision du conseil** : adopté à l'unanimité.

## **16. Désaffectation et aliénation des parties restantes du chemin rural dit de La Vitardière à Livry**

Considérant qu'une erreur s'est glissée dans la rédaction de la délibération N°2019\_02-010 du 11 février 2019 (unité de mesure erronée), il y a lieu de reprendre une nouvelle délibération mentionnant « mètre carré » et non « mètre linéaire ».

**Décision du conseil** : adopté à l'unanimité.

## **17. Affaires diverses**

### **Entretien des chemins – La Vacquerie**

M. LAURENT : entretien aléatoire de certains chemins sur La Vacquerie.

Réponse de M. GENNEVIEVE : l'Intercom avait effectivement supprimé certains chemins en 2021, ceux-ci ont été réinscrits pour 2022.

### **Médiathèque**

Ci-joint une plaquette réalisée par l'adjoint du patrimoine.

### **Cinéma plein air du 18/06/22 – Repas/Buvette**

Mme BOUVIER : le comité des fêtes, déjà en charge de la préparation de la fête St Clair, a confié à l'ISC Foot l'organisation de la partie « repas/buvette » pour le 18/06/22.

## **Prochaines réunions**

Réunion préparatoire : lundi 25 avril 2022, à 18 heures, à Caumont.

Réunion du conseil : lundi 09 mai 2022 à 19h, salle du conseil de Caumont.

L'ordre du jour étant épuisé, la séance est levée à 21h25.